

N° : DP 20/271

DECISION DU PRESIDENT

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'UN MONTANT DE 4 000 EUROS A L'ASSOCIATION "TOULON A VELO"

Le Président de la Métropole

VU le décret n°2017-1758 en date du 26 décembre 2017 portant création de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'article 1 de l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

VU la délibération n°07/11/23/191 du 16 novembre 2007 portant compétences supplémentaires pour l'animation et la coordination de la vie locale dans la Communauté d'Agglomération,

CONSIDERANT la demande de subvention émanant de l'association « Toulon à Vélo » dont le siège social est à Toulon et ayant pour objet de promouvoir sous toutes ses formes l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement économique, écologique, sain, non polluant et silencieux complémentaire aux transports en commun (bus, bateau, train...) et à la marche à pied,

CONSIDERANT qu'il est important de développer l'usage de la bicyclette sur la Métropole,

CONSIDERANT que les actions menées par cette association entrent dans le cadre de la politique de la ville mais aussi de la politique environnementale de la Métropole Toulon Provence Méditerranée,

CONSIDERANT le caractère exceptionnel de la demande chiffrée à 4 000 euros,

DECIDE

ARTICLE 1

D'ATTRIBUER une subvention de 4 000 euros (quatre mille euros) à l'association « Toulon à Vélo ».

ARTICLE 2

DE DIRE que les crédits nécessaires seront prélevés sur le Budget Principal de l'exercice 2020 opération N°2, article 65748.

La présente Décision sera

- transmise à Monsieur le Préfet
- reproduite sur le Registre ouvert à cet effet
- affichée sur les panneaux destinés à cet effet
- communiquée sous forme de donner acte du Conseil Métropolitain lors de sa prochaine séance

Fait à Toulon, le **26 JUIN 2020**

Hubert FALCO

Président de la Métropole
Toulon Provence Méditerranée
Ancien Ministre

